

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

<p>SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, Avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Tél.: 01-49-55-52-06</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N97/N°2098</p> <p>DATE : 24 septembre 1997</p> <p>CLASSEMENT</p>
<p>LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE</p> <p>à</p> <p>Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt</p>	
<p>OBJET : Grilles d'évaluation de l'épreuve ponctuelle n° 7 du baccalauréat professionnel "Agroéquipement".</p> <p>DATE DE MISE EN APPLICATION : session d'examen 1998</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION</p> <p>Administration centrale - Diffusion B Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des D.O.M. Hauts commissariats de la République des T.O.M. Inspection Générale de l'Agriculture Conseil Général de l'Agronomie Coordination des Inspections de l'Enseignement Agricole Etablissements Publics Nationaux et Locaux d'Enseignement Agricole Unions Nationales Fédératives d'Etablissements Privés</p> <p>POUR INFORMATION</p> <p>Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public</p>	

Cette note de service présente les grilles d'évaluation de l'épreuve ponctuelle n°7 du baccalauréat professionnel " Agroéquipement ".

Le sous directeur

E. LEBLANC

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie est une épreuve de pratique explicitée: le candidat à partir d'une situation de mise en oeuvre d'un matériel défini par le sujet doit:

- observer et apprécier les conditions et contraintes techniques, agronomiques de la mise en oeuvre du matériel
- préparer le matériel et les produits
- réaliser le travail
- vérifier et justifier le résultat obtenu
- raisonner et proposer une suite à donner en tenant compte de ces observations.

L'épreuve de pratique explicitée dure 1 heure après un temps de préparation de 1 heure.

L'évaluation se fait à partir de la grille d'évaluation ci-jointe.

Cette partie est affectée d'un coefficient 2.

La deuxième partie est un oral

Pour les candidats ayant choisi le module MP42A :

L'épreuve s'appuie sur la réalisation pratique d'un problème de maintenance.

Le candidat prend connaissance d'un dossier de documents techniques constitué par le jury puis effectue un travail pratique de maintenance, fonction du sujet et de la documentation.

L'épreuve se répartit en une heure de prise de connaissance du dossier et une heure de réalisation du TP et questions du jury. L'évaluation se fait à partir de la grille d'évaluation ci-jointe.

Pour les candidats ayant choisi le module MP42B :

Il s'agit d'une épreuve orale à partir notamment de documents (les documents sont ceux qui sont énumérés dans les contenus du module MP42B).

L'épreuve se répartit en une heure de préparation et une heure de présentation du travail et questions du jury. L'évaluation se fait à partir de la grille d'évaluation ci-jointe.

Cette partie est affectée d'un coefficient 1.

BAC PRO AGROEQUIPEMENT

Grille d'évaluation Pratique professionnelle

PREMIERE PARTIE

NOM :

PRENOM :

Capacités	Observations, commentaires	Note
C1: Observer et apprécier une situation de mise en œuvre d'un matériel - analyse de la situation proposée à partir de la commande - diagnostic - propositions d'action		/8
C2: Préparer et organiser un chantier - choix et préparation des produits et matériels - calcul des quantités nécessaires - réglage du matériel et étalonnage - organisation du chantier		/12
C3: Réaliser un des travaux prévus - travail en toute sécurité et respect de l'environnement - ajustement des réglages - habileté et rapidité d'exécution - qualité du travail (propreté, finition) - adaptation aux aléas et aux imprévus - nettoyage et rangement		/8
<i>Entretien avec le candidat (15 min.)</i> C4: Contrôler les résultats obtenus - analyse des conditions de réalisation et du résultat obtenu - mobilisation de connaissances techniques pour justifier son point de vue - propositions de suites à donner		/5
	Total	/20

Observation des examinateurs :

BAC PRO AGROEQUIPEMENT

Grille d'évaluation Pratique professionnelle

DEUXIEME PARTIE Concerne les candidats ayant choisi le module MP 42A

NOM :

PRENOM :

Capacités	Observations, commentaires	Note
C1: Observer et apprécier une situation de maintenance - analyse de la situation proposée à partir de la commande et du dossier de documents techniques fourni par le jury - diagnostic - propositions d'action		/3
C2: Préparer et organiser le poste de travail - choix et préparation des produits, matériels et outillage - détermination des quantités nécessaires - organisation du poste de travail		/7
C3: Réaliser le travail prévus - travail en toute sécurité et respect de l'environnement - habileté et rapidité d'exécution - qualité du travail (propreté, finition) - adaptation aux aléas et aux imprévus - nettoyage et rangement - enregistrement		/4
Entretien avec le candidat (10 min.) C4: Contrôler les résultats obtenus - analyse des conditions de réalisation et du résultat obtenu - mobilisation de connaissances techniques pour justifier son point de vue - propositions de suites à donner		/6
	Total	/20
NOTE FINALE	(1ère PARTIE + 2ème PARTIE) /3	/20

Observation des examinateurs :

Note de l'épreuve arrêtée par le jury (en points entiers)	/20
--	------------

BAC PRO AGROEQUIPEMENT

Grille d'évaluation Pratique professionnelle

DEUXIEME PARTIE Concerne les candidats ayant choisi le module MP 42B

NOM :

PRENOM :

Capacités	Observations, commentaires	Note
C1: Lire et classer des documents comptables en vue de leur utilisation - distinction entre les éléments présentés dans les documents.		/3
C2: Interpréter les documents comptables et/ou fiscaux - définition des termes - analyse - calculs		/7
C3: Raisonner une décision de gestion courante en exploitant les documents comptables - utilisation des outils de gestion - acquisition de matériel - calculs (<i>coût d'utilisation, seuil de rentabilité...</i>)		/10
	Total	/20
NOTE FINALE :	(1ère PARTIE + 2ème PARTIE) /3	/20

Observation des examinateurs.

Note de l'épreuve arrêtée par le jury (en points entiers)	/20
--	------------